

## Habitats et sociétés : Introduction

*Nicole Haumont*  
C. N. R. S.  
*Institut de l'Habitat*  
7, rue Saint Marc  
75002 Paris, France

Depuis la dernière guerre mondiale, le problème de l'habitat a été posé dans de nombreux pays comme un problème de politique économique et de politique de construction : l'objectif était la construction massive, en immeubles collectifs, de logements fonctionnels, pourvus d'un certain confort, à peu près identiques quel que soit le pays de leur implantation, étant entendu que les habitants s'adapteraient et que dans le cas contraire, on pourrait toujours leur "apprendre" à habiter.

Progressivement, il est cependant apparu que ce parc fonctionnel et rationnel suscitait un certain nombre de problèmes: tentatives plus ou moins réussies de transformation par les habitants, désaffection marquée par la fuite des catégories les plus aisées et par le désintérêt pour leur habitat des populations "captives". On constatait ainsi qu'il y a dans les modes de vie des mécanismes qui ne dépendent pas uniquement des instances économiques, politiques et techniques. Les sciences sociales ont fait apparaître en particulier que l'habitat en tant qu'élément du mode de vie (défini comme formes canoniques de la vie quotidienne) était aussi un problème de pratiques sociales.

Les recherches que nous avons effectuées dans le cadre de *l'Institut de Sociologie Urbaine*<sup>1</sup> (Haumont, 1966; Raymond & Haumont, 1966; Haumont & Raymond, 1971-1972; Haumont, 1975; Raymond, 1983) ont montré que l'habitant organise l'espace en constituant des "lieux" articulés entre eux, "lieux" qu'il fait signifier par le marquage et l'aménagement. Cette qualification, ou "appropriation" de l'espace, n'est pas seulement l'expression de besoins de type fonctionnel (dormir, se nourrir, se divertir, etc. . .): à travers elle, s'effectue une symbolisation de la vie sociale (Haumont, 1976). Par exemple, l'habitant français n'aménage pas de la même façon la "chambre à choucher conjugale et le "salon". Dans le premier cas, l'espace est qualifié par les signes de "l'intimité" qui symbolisent un modèle de la sexualité comme acte privé: lit "conjugal", rideaux, éclairage tamisé, moquette, coiffeuse, etc. . . Dans le second cas, au contraire, le salon est aménagé pour être montré: c'est là que sont les beaux meubles, les tapis, les tableaux, etc. . . Cette mise en scène du statut socio-économique trouve son sens dans un modèle de la sociabilité, c'est-à-dire des relations qui s'établissent entre la famille

1) Le nom est aujourd'hui *Institut de l'Habitat*.

et "les autres". Mais cet espace "public" dans le logement ne se comprend que par rapport à l'espace "privé" de la chambre: ils signifient simultanément la privatisation de la famille, ses relations internes et ses relations avec l'extérieur. L'intimité des espaces qui accueillent des pratiques privées, comme le colloque conjugal, ne peut être assurée que parce qu'il existe en même temps des espaces "publics" (jardin, entrée, salon, etc . . .) pour accueillir, voire contenir, les relations sociales de la famille avec "les autres".

Ce n'est donc pas l'espace qui structure les pratiques de l'habitant, comme d'aucun le croit, mais la société. L'habitant possède en effet une "compétence" (Raymond, 1976) à organiser l'espace qui est un "habitus" au sens où l'entend P. Bourdieu, c'est-à-dire "un système de dispositions durables, structures structurées, prédisposées à fonctionner (. . .) en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations . . ." (Bourdieu, 1972, 175). Cette "compétence" est engendrée par les modèles de la société tels qu'ils se sont constitués historiquement. Elle engendre à son tour des pratiques d'organisation et de qualification de l'espace pour constituer des lieux qui seront le substrat matériel des pratiques concrètes. Prenons un exemple: le modèle de la sexualité comme acte privé engendre, à travers une socialisation qui s'est effectuée dès l'enfance et sur laquelle nous reviendrons, une capacité chez l'habitant à organiser un lieu spécifique et à le qualifier comme espace privé. Ce lieu assure aux pratiques sexuelles une privatisation qui confortera en quelque sorte le modèle initial.

En France, les modèles culturels et sociaux qui engendrent une "compétence" chez l'habitant sont principalement les modèles structurés de la famille et de la sociabilité. Par modèles culturels, nous entendons des modèles qui s'imposent à l'ensemble de la société française (Haumont, 1968): on peut citer la monogamie, les interdits liés à l'inceste, le partage sexué des tâches. Les modèles sociaux, quant à eux, sont liés à la situation des différents groupes dans les rapports de production et aux stratégies de ces groupes par rapport aux modèles dominants dans la société.

Certains modèles sociaux se sont constitués historiquement en modèles culturels. Ainsi le modèle de la famille était au 19<sup>ème</sup> siècle très différent selon les groupes sociaux. La famille bourgeoise était liée au rôle éminent de la propriété privée — mariage convenu et pérennité des liens conjugaux, limitation des naissances, importance donnée à l'éducation des enfants, privatisation de la famille — alors que dans le prolétariat, le concubinage, le nombre élevé d'enfants, leur départ précoce pour entrer dans la vie professionnelle, l'ouverture au voisinage étaient de règle (Ariès, 1973; Flandrin, 1976; Shorter, 1977).

L'amélioration des conditions matérielles et le développement du salariat ont progressivement permis au prolétariat de se saisir du modèle de la famille issu de la bourgeoisie comme classe dominante tout en "l'adaptant" à sa situation et à ses modèles propres. La conjugalité (légalisée ou non), l'importance donnée à l'amour et à la sexualité, une certaine différenciation des rôles masculins et féminins, l'attention

apportée à l'éducation de l'enfant, la privatisation de la famille, constituent actuellement un modèle structuré de la famille très largement partagé et qui apparaît plus comme le modèle culturel d'une société salariale que comme le modèle social d'un groupe défini (Michel, 1970; Ségalen, 1981; *Colloque*, 1983).

Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas des différences dans la manière dont les groupes sociaux mettent en œuvre les modèles culturels. Par exemple, en France, les femmes ont la responsabilité de l'entretien du logement, même si la participation des hommes aux travaux ménagers est relativement fréquente. Il existe cependant plusieurs formes dans la mise en œuvre de ce modèle : dans certains groupes l'énergie déployée par la "ménagère" est valorisante, alors que dans d'autres c'est sa capacité à gérer le personnel domestique.

Les modèles culturels, en tant que structure historiquement située et relativement unifiée de la famille moderne et de sa sociabilité, engendrent de grandes régularités dans les pratiques d'organisation et de qualification de l'habitat français : création de "sas" entre l'intérieur et l'extérieur du logement (grille, jardin de devant, porte, entrée, mais aussi interphone), d'un espace de "réception", d'un lieu réservé au couple, etc . . .

Ces régularités ont une certaine permanence à l'échelle historique. La lenteur des changements observée dans les pratiques des habitants peut s'expliquer par le fait que la "compétence" de l'habitant en tant "qu'ensemble de dispositions à agir" est inculquée dès la prime enfance par la socialisation de l'espace. Ainsi l'enfant "apprend" très jeune qu'il ne doit pas pénétrer à n'importe quel moment dans la chambre de ses parents ou qu'il ne doit pas salir ou mettre le désordre dans le salon parce que "quelqu'un doit venir", sans que lui soit donné explicitement le sens de ces règles. Ce sont les modèles de la privatisation et des relations sociales qui sont de la sorte inculqués à l'enfant, et plus généralement son statut dans la famille, les rôles masculins et féminins et aussi une gestuelle qui lui permettra de prendre ses repas à table, de s'asseoir sur une chaise . . . La société traite "le corps comme une mémoire", dit P. Bourdieu qui ajoute : "ce qui est ainsi incorporé se trouve hors des prises de la conscience, donc à l'abri de la transformation volontaire et délibérée" (Bourdieu, 1972, 197). Cette inculcation est renforcée par un ensemble de prescriptions explicites transmises par l'école, les médias, etc . . .

C'est pourquoi il est difficile pour l'habitant de changer fondamentalement et de façon durable l'organisation de l'espace qu'il habite. Combien de "plans libres" ont été progressivement réorganisés en lieux "convenablement" signifiés sans que le sens de cette réorganisation soit obligatoirement conscient chez l'habitant ! La "compétence" reste à l'état de "traces incorporées", même si pendant un temps elle n'engendre pas de pratiques. Ainsi croit-on déceler périodiquement de nouvelles manières d'habiter "des jeunes" pour découvrir un peu plus tard que ces mêmes jeunes, installés dans la conjugalité et pourvus d'enfants, habitent "traditionnellement".

Est-ce à dire que les modèles sont immuables et donc les manières d'habiter ? Non, mais en précisant que les modèles se constituent et évoluent à l'échelle du temps historique, nous avons indiqué qu'actuellement en France, des modèles comme ceux de la famille et de la sociabilité étaient devenus des modèles culturels, ce qui ne veut pas dire que de nouveaux modèles sociaux ne soient pas en voie de constitution. Reste à savoir si les transformations observables relèvent ou non de nouveaux modèles: par exemple la cohabitation juvénile se développe (Gokalp, 1981) mais elle n'est qu'une des formes de la conjugalité (Haumont & Raymond, 1981); les familles monoparentales et les communautés existent de fait, mais ne sont pas actuellement une alternative au modèle culturel de la famille et de la sociabilité; le partage des tâches domestiques par l'homme et la femme augmente avec le travail féminin, mais la femme reste responsable de l'éducation des enfants et de l'entretien de la maison. En fait, on peut penser que les changements fondamentaux ne surviennent que quand un groupe social se constitue, affirme sa vocation historique et se dote des modèles nécessaires à son existence.

En tout état de cause, l'espace ne semble pas jouer un rôle moteur dans la transformation des modèles. On observe que lorsque l'espace présente des obstacles à la mise en œuvre de la "compétence" de l'habitant (absence d'entrée, chambre ouverte sur le séjour, etc . . .), c'est l'espace qui est changé et non les modèles qui ont engendré la "compétence"; les transformations apportées à l'unité d'habitation de Marseille (Haumont & Raymond, 1972) ou aux maisons de Pessac (Boudon, 1969) n'en sont que des exemples parmi tant d'autres.

Cependant, l'espace peut être un accélérateur de la transformation des modèles sociaux en modèles culturels. On peut donner comme exemple les normes de superficie et d'occupation des logements imposées dans le secteur social. Coing (1966) a bien montré que l'arrivée dans un logement "moderne" permettait à un groupe, issu d'un logement et d'un quartier ouvriers "traditionnels", mais d'un niveau socio-économique relativement élevé, une mise en œuvre des modèles dominants de la famille et de la sociabilité.

Nous avons jusqu'ici considéré les relations entre les pratiques de l'habitat et les modèles de la famille et de la sociabilité dans la société française. Dans d'autres sociétés, des structures familiales différentes ("joint family" en Inde, famille hiérarchisée au Japon, polygamie au Sénégal) engendrent chacune une organisation de l'espace originale. Par ailleurs, d'autres modèles entrent en jeu, comme le pur et l'impur dans l'habitat indien ou la religion, liée au culte domestique, au Japon. Les articles de C. Bauhain, J. C. Depaule et S. Noweir, V. Grimaud, A. Osmont, à partir de l'étude de sociétés fort différentes (société industrielle, pays en voie de développement) mettent ainsi en évidence qu'il existe, dans chaque société, une "compétence" de l'habitant à organiser et à qualifier son espace, engendrée par des modèles sociaux et/ou culturels.

C'est par la prise en compte, dans la conception de l'habitat, des modèles propres à chaque société à un moment donné, que l'on permettra à l'habitant de mettre en œuvre sa "compétence", c'est-à-dire d'"habiter" et non pas d'être "logé".

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARIES, P. (1973), "L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime" (Seuil, Points, Paris).
- BOURDIEU, P. (1972), "Esquisse d'une théorie de la pratique" (Droz, Genève).  
In English, 1977 and 1982: "Outline of a theory of practice" (Cambridge University Press, Cambridge).
- BOUDON, P. (1969), "Pessac de Le Corbusier" (Dunod, Paris).  
In English, 1973: "Lived-In architecture" (Lund & Humphries, London).
- COING, H. (1966), "Rénovation urbaine et changement social" (Editions ouvrières, Paris).
- COLLOQUE RECHERCHES ET FAMILLES (1983), organisé par le M. R. I. et le Secrétariat d'Etat chargé de la famille auprès de Ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, (Paris).
- FLANDRIN, J. L. (1976), "Familles" (Hachette, Paris).
- GOKALP, C. (1981), "Quand vient l'âge des choix. Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans: emploi, résidence, mariage" (I. N. E. D., Paris).
- HAUMONT, N. (1966), "Les pavillonnaires" (C. R. U., Paris).
- HAUMONT, N. (1968), Habitat et modèles culturels, *Rev. Fr. Sociol.*, IX (1968), 180-190.
- HAUMONT, N. & RAYMOND, H. (1971), "La copropriété" (C. R. U., Paris).
- HAUMONT, N. & RAYMOND, H. (1972), "Habitat et pratique de l'espace. Etude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement" (I. S. U., Paris).
- HAUMONT, N. (1975), "Les locataires" (I. S. U., Paris).
- HAUMONT, N. (1976), Les pratiques d'appropriation de l'espace, *Actes de la 3ème Conférence internationale de psychologie de l'espace construit* (Korosec-Serfaty, Ed.) (Strasbourg).
- HAUMONT, N. & RAYMOND, H. (1981), "L'entrée dans la vie conjugale" (I. S. U., Paris).
- MICHEL, A. (1970), "La sociologie de la famille" (Mouton, Paris).
- RAYMOND, H. et M. G.; HAUMONT A. & N. (1966), "L'habitat pavillonnaire" (C. R. U., Paris).
- RAYMOND, H. (1976), Quelques aspects théoriques et pratiques de l'appropriation de l'espace, *Actes de la 3ème Conférence internationale de psychologie de l'espace construit* (Korosec-Serfaty, Ed.) (Strasbourg).
- RAYMOND, H. (1980), "L'Architecture, les aventures spatiales de la Raison" (C. C. I. Centre Georges Pompidou, Paris).
- SEGALEN, M. (1981), "Sociologie de la famille" (Colin, Paris).
- SHORTER, E. (1977), "Naissance de la famille moderne" (Seuil, Paris).  
In English, 1975: "The Making of the Modern Family" (Basic Books, New York).